

## **BULLETIN DE SALAIRE**

Paie du 01/05/2018 au 31/05/2018

N° Cesu employeur : X2578916590006 MONSIEUR ERIC BOUYAC 39 AV JEAN BAPTISTE CHAMPEV 94000 CRETEIL MADAME ISABEL FRANCISCO

14 R MADAME DE LA GUETTE

94520 MANDRES LES ROSES

Document à conserver sans limitation de durée

Nº Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
0000001437346	Emploi familial	97.00Z	269119913989713

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR		
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	345,18 x 2,900 % = 10,01			
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	345,18 x 6,800 % = 23,47			
MALADIE		351,33 x 13,000 % = 45,67		
VIEILLESSE	351,33 x 7,300 % = 25,65	351,33 x 10,450 % = 36,72		
ALLOC. FAMILIALES		351,33 x 5,250 % = 18,44		
ACCIDENT DU TRAVAIL		351,33 x 2,100 % = 7,38		
FNAL		351,33 x 0,100 % = 0,35		
CFP		351,33 x 0,350 % = 1,23		
CSA		351,33 x 0,300 % = 1,05		
CDS		351,33 x 0,016 % = 0,06		
IRCEM	351,33 x 3,870 % = 13,60	351,33 x 3,880 % = 13,63		
IRCEM PREVOYANCE	351,33 x 0,700 % = 2,46	351,33 x 0,960 % = 3,37		
AGFF	351,33 x 0,800 % = 2,81	351,33 x 1,200 % = 4,22		
POLE EMPLOI	351,33 x 0,950 % = 3,34	351,33 x 4,050 % = 14,23		
TOTAL DES COTISATIONS	81,34	146,35		

Net à payer avant impôt sur le revenu: 270,00 € Comprenant 10 % au titre des congés payés

Base : --,-- € Taux personnalisé / taux non personnalisé : --,-- % Impôt sur le revenu prélevé à la source : --,-- € Date de paiement de la rémunération 31/05/2018

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 4279390 enregistrée le 29/05/2018						
Nombre d'heures travaillées: 20	Salaire horaire net (heures normales)	•	13,50 €			
	Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel			
	Salaire brut	:	351,33€			
	Assiette des cotisations	:	351,33€			